



Annexe 2

Rapport sur la publication, son environnement et son adéquation avec la thèse

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou institut :

Département :

1) Données d'Identification du doctorant :

Nom et Prénom du candidat:

Intitulé du sujet de Doctorat/Intitulé de la thèse :

Données d'identification du Directeur de thèse :

Nom :

Prénom :

Identification de la publication¹:

Intitulé de la revue :

ISSN :

EISSN :

Url de la revue/article :

Catégorisation de la revue² :

A

B

C

Indexation de la revue :

Pérennité de la revue :

Politique de publication de la revue³ :

Intitulé de la publication :

Position parmi des auteurs⁴:

4) Adéquation de la publication avec la thèse :

Date

Signature du Directeur de thèse

1-L'affiliation du laboratoire et de l'établissement d'enseignement d'inscription dans la thèse doit figurer dans l'article publié par le doctorant.

2-Revues appartenant à la catégorie A ou B sans aucune restriction et B non payante (selon les critères de la DGRSDT). Pour le domaine du SHS, revues appartenant à la catégorie A et B ou C (pour les domaines du S&T) et revues appartenant à la catégorie A ou B ou C (revues Algérienne) (pour les domaines SH).

3-Les articles publiés chez des éditeurs prédateurs ou dans des revues prédatrices dont la liste est fixée périodiquement par la commission nationale de validation des revues scientifiques, ne sont acceptés.

4-Le doctorant doit figurer en première position, à l'exception des domaines qui adoptent l'ordre alphabétique.